

DÉLIBÉRATION N°2026-18

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 951-1-1 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	32
Membres présents ayant voix délibérative :	22
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
Quorum :	16

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Considérant que la boutique de Nîmes Université participe à son développement en contribuant au déploiement de son image, tout en renforçant les valeurs de l'établissement et le sentiment d'appartenance de sa communauté,

La création de la boutique universitaire de Nîmes Université est approuvée.

Fait à Nîmes le

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG